

LE 12 NOVEMBRE 2007 A GIF-SUR-YVETTE

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS, D'AJOUTS D'ELEMENTS ET DE COMMENTAIRES

- 5 Si vous souhaitez nous faire part de propositions de modifications, d'ajouts d'éléments ou de commentaires, nous vous remercions de bien vouloir nous envoyer ces informations *via* un courriel, avec vos noms et coordonnées et **au plus tard le mardi 4 décembre**, à l'adresse : charte@PNR-chevreuse.org en indiquant systématiquement le numéro de ligne concernée pour chaque proposition.

ÉTAIENT PRESENTS

- 10 La Commission est présidée par Monsieur POUPART, Maire de Bonnelles et Vice-président du Parc
La Vice-présidente est Madame MERCIER, Maire-adjointe de GIF-SUR-YVETTE

Au titre du PNR à 21 communes :

- M. POUPART (Bonnelles)
15 Mme LEROY (La Celle-Les-Bordes)
Mme MANOUVRIER (Choisel)
Mme GODIN (Clairefontaine-en-Yvelines)
Mme BUCHER (Lévis-Saint-Nom)
Mmes DULAC et MERCIER (Magny-Les-Hameaux)
20 Mme BELIN (Le Mesnil-St-Denis)
Mme MERELLE (Rochefort-en-Yvelines)
Mme BRAUX (Senlisse)

25 **Au titre des communes concernées par le périmètre d'élargissement :**

- Mme LAWRENCE et M. FEYT (Boullay-Les-Troux)
M. LESTIEN (Forges-Les-Bains)
Mme MERCIER (Gif-sur-Yvette)
Mme HUOT-MARCHAND (Gometz-La-Ville), remplacée par Mme MAZINGUE
30 M. THURMEAU (Le Tremblay/Mauldre)
Mmes BOULANGER et TALBODEC (Montfort-L'Amaury)

Ainsi que :

- Mme BURGHOFFER (Conseil Général de l'Essonne)
35 M. FAJEAU (Inspection Académique des Yvelines)
M. BRIAND (SDAP 78)
M. BRUNIE (Inspecteur Education Nationale Chevreuse)
Mme BARIKOSKY (Maison de l'Environnement SQY)
M. IMBERTI (Chambre d'Agriculture Interdépartementale)
40 Mme HY (Bonnelles Nature)

M. DRIEUX (Bergerie Nationale)
Mme LECUYER (Union des Amis du Parc)

45 Equipe technique du Parc : Mmes LE VOT, GODARD, MONTET et MAUSSION, MM. De FERRIERES, CHENY, POUZERGUES et LORIOT

50 Absents excusés :
Mme. DELECROIX (Rambouillet)
M. SCHOETTL (Communauté de communes du Pays de Limours)

DEROULEMENT

55

Monsieur POUPART et Madame MERCIER accueillent les participants puis, Monsieur POUPART ouvre la séance et rappelle le contexte et l'objet de la réunion et de cette première phase de concertation

- 60
- **Présentation du déroulement général** par Gildas CHENY
 - **Présentation d'éléments de contexte et de cadrage** par Frédéric POUZERGUES et Virginie LE VOT
- 65
- **Présentation de la méthode mise en œuvre pour l'atelier participatif** par Gildas CHENY (une note explicative est téléchargeable sur le site Internet du parc)
 - **Atelier participatif (discussions / tables), animé** par Gildas CHENY *durant 1 h 15 environ*
- 70
- **Restitution des discussions par les rapporteurs des différentes tables, animée** par Guy POUPART et Christine MERCIER *durant 15 minutes*
 - **Débat général animé** par Guy POUPART *durant ½ heure*
- 75
- **Conclusion de la soirée** par Guy POUPART

Le diaporama projeté durant cette séance est également téléchargeable sur le site Internet du Parc

80

LE PASSAGE DE LA COMPREHENSION A L'ACTION...

85

QUESTION A : Quelle(s) stratégie(s) auprès des habitants et des acteurs locaux, pour accompagner le passage de la simple prise de conscience au changement de comportement ?

90

Idées essentielles :

. Education

. Respect

95

Idée originale :

La récompense ou la répression

100

QUESTION B : Doit-on encourager les pratiques éco responsables des habitants directement dans les lieux d'achat ? Pourquoi ?

105

Idées essentielles :

. Privilégier les produits éco-emballés (inciter les fabricants à utiliser une signalétique commune et évidente).

110

. Acheter de préférence les produits alimentaires chez des producteurs locaux qui sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le pense, mais souvent méconnus.

Idée originale :

. Laisser sur les lieux d'achat les emballages inutiles.

115

QUESTION C : En quoi associer les habitants aux prises de décision peut contribuer à ce que chacun s'approprie le projet de Parc ?

120

Idées essentielles :

. Impliquer les habitants au projet de Parc → les responsabiliser

. Les habitants se sentent plus acteurs que spectateurs

125

Idée originale :

. Concertation → les habitants se sentent plus concernés par le projet de Parc.

130

QUESTION D : Une identité forte du territoire est-elle nécessaire pour que le projet de Parc soit partagé ?

QUESTION NON SOUMISE EN SEANCE EN RAISON DU NOMBRE INSUFFISANT DE PARTICIPANTS

135 Idées essentielles :

Idée originale :

140

CIBLER LES PUBLICS ET LES MESSAGES...

145

QUESTION E : Quelle stratégie pour développer des relais d'information et de sensibilisation efficaces à l'échelle du nouveau territoire ?

Idées essentielles :

150 . Répertorier les différentes demandes (attentes), moyens des communes

. Coordonner les inventaires des moyens utilisables, des demandes, des attentes avec restitution de conseils, d'aides...

155 Idée originale :

. Relations inter-communes sur des objectifs bien précis sur des actions clefs pour sensibiliser

160 **QUESTION F : Quelle stratégie pour développer des relais de formation et d'éducation efficaces à l'échelle du nouveau territoire ?**

Idées essentielles :

165 . Utiliser les professionnels (recyclage, économies d'énergie, etc.) pour former et éduquer les populations, animations pédagogiques (théâtre, différents types de spectacle).

. Jumelages, échanges de communes au travers des établissements scolaires, y compris collèges.

Idée originale :

170

QUESTION G : L'éducation à l'environnement et au développement durable concerne-t-elle seulement des publics ciblés ? Pourquoi ?

175

Idées essentielles :

. L'éducation à l'environnement et au développement durable concernent tous les publics

180 . Pour chaque public, une méthode spécifique doit être appliquée

Idée originale :

. Mélanger les publics

185

QUESTION H : Quelle stratégie définir pour que les actions du Parc puissent convaincre et être reproduites à l'extérieur de son périmètre ?

190

Idées essentielles :

. Exporter le savoir-faire du Parc, faire savoir qu'il est un centre de ressource (précurseur, exporter la formation, création fiches-conseils, clips vidéo...).

195

. Valoriser les actions du Parc en utilisant la notoriété de certains de ses habitants (rencontres, reportages...).

Idée originale :

. Compléter l'idée 2, identifier une personne emblématique, un porte-parole qui véhiculera les valeurs et les actions du Parc.

200

QUESTION I : Sur quoi communique-t-on : un projet ? un territoire ?

Idées essentielles :

. Le Parc se définit, avant tout, par un projet

205

. Mise en évidence de la richesse apportée par la diversité des territoires

Idée originale :

. Créer un « événementiel » national pour labéliser le Parc qui aurait un sens par rapport au développement durable.

210

DEBAT

STRATEGIE PARTICIPATIVE :

215

Commune de Forges-les-Bains (Antoine LESTIEN, Conseiller Municipal) :

220 Plus que le sentiment d'appartenance, ce qui compte c'est d'obtenir l'implication de l'habitant-citoyen. Une véritable stratégie participative doit être mise en place. Il y a une dimension politique, au sens noble du terme, et philosophique dans le projet de Parc. Pour jouer pleinement son rôle démocratique, le Parc doit trouver des idées, une méthode pour que l'habitant prenne la mesure de ce projet (démocratie participative). Pourquoi ne pas aller plus loin en mettant en place des forums de participation ?

225

PUBLICS CIBLES DE LA COMMUNICATION :

230

Maison de l'Environnement, des Sciences et du Développement Durable de Magny-les-Hameaux (Isabelle BARIKOWKI, Directrice) :

235 Il faudrait préciser pour qui on communique, cibler les publics... vers l'extérieur ? avec un enjeu national, régional ? en interne, auprès des commune pour que chacune trouve sa place et s'investisse ? Ce sera important pour fixer nos objectifs et les moyens correspondants.

240

EXTENSION DU PARC, IMPLICATION DES COMMUNES :

245

Union des Amis du Parc (Colette LECUYER, Vice-présidente de « Qualité de vie dans la communauté de communes de Limours ») :

250 Les frontières du Parc ne doivent pas être un facteur qui enferme et limite. Il faut s'ouvrir sur l'extérieur, chercher à diffuser le savoir-faire. Pendant la période de révision de la Charte pour créer une émulation, il faudrait mettre en place des sortes de jumelage entre nouvelles communes et anciennes. On partage ainsi les expériences, les sensibilités et on construit ensemble un sentiment d'appartenance. Et il ne faut pas se dire juste qu'on va le faire au niveau des scolaires... C'est bien, mais les élus doivent aussi prendre leur responsabilité et s'engager.

255

Commune de Choisel (Véronique MANOUVRIER, maire-adjointe) :

260 Il faut signaler que dans la synthèse (choix des 3 idées clés), le rapporteur est influencé par sa propre expérience et sensibilité, selon qu'il appartient à une nouvelle ou ancienne commune du périmètre. Il faudra veiller, dans la retranscription, à prendre en compte aussi les suggestions des fiches complètes.

265

270

IDENTITE DU TERRITOIRE :

Commune du Mesnil (Catherine BELLIN) :

275 Une question n'a pas été traitée faute de participants suffisants, celle sur l'identité, condition
préalable ou non à susciter un sentiment d'appartenance auprès des habitants. C'est pourtant une
question importante et il faudrait que chacun réagisse dans le compte-rendu à cette problématique
pour qu'on essaye de trouver des moyens pour que les habitants s'approprient complètement les
valeurs Parc.

280

Service de la communication de Montfort-l'Amaury (Valérie TALBODEC, chargée de communication) :

285

Dans les micros-trottoirs, les personnes ne parlent pas du Parc, c'est inquiétant par rapport à cette
notion de sentiment d'appartenance qu'on voudrait obtenir...

Equipe du Parc :

290

Dans les micros-trottoirs, les gens ont souvent cité le Parc, sans que l'on garde cette partie de leur
phrase, ainsi on gardait plus de temps pour l'expression de leurs attentes, de leurs regrets... On a
fait aussi le choix de demander ce qui plaisait ou déplaisait "ICI" et non dans "le Parc" pour ne pas
influencer les réponses. Du coup, certains évoquent des préoccupations qui rejoignent celles d'un
Parc, sans pour autant le nommer.

295

Commune de Forges-les-Bains (Antoine LESTIEN, Conseiller Municipal) :

300 Il faudra être précis dans nos ambitions. Si on parle du territoire, attention à ce que ça ne soit pas
une notion qui enferme, de repli sur soi. Un des premiers messages à faire passer, c'est que le
Parc est un outil pour mettre en œuvre du développement durable à l'échelle locale.